

Éléments de bibliographie musicale

Messieurs,

Juin 1899

Vous poursuivons et nous terminons ~~avec~~ aujourd'hui l'assimilation que nous avons eu pouvoir établir entre la musique et ~~les~~ certaines autres branches de la science. La philologie et l'histoire d'une part, la musique d'autre ~~part~~ nous pas seulement les mêmes méthodes, elles ont aussi les mêmes instruments de travail, les mêmes auxiliaires, les mêmes procédés d'investigation et au nombre nous mettrons en première ligne, la bibliographie.

Je me propose de rechercher ^{immédiatement} avec vous, messieurs, dans cette dernière leçon quel sont les éléments de bibliographie musicale que nous possédons et comment on peut les mettre en œuvre pour arriver à constituer un répertoire général de bibliographie appliquée à la musique.

Entendons nous d'abord au sens de ~~ce~~ exposé sur ~~le~~ ~~terme~~ de bibliographie. Or en l'accord pour reconnaître que ce mot se prend en deux sens différents; on distingue.

1. La bibliographie pure, Lacroix, comme Ebert, visus littéraire, qui considère les livres sous le rapport de leur objet

2. La bibliographie appliquée qui se place au point de vue extérieure et étudie le livre dans ses caractères extérieurs, format, papier, reliure, etc.

C'est la première, la bibliographie pure, qui pour l'instant nous intéresse ici. Elle ~~se~~ considère les livres, disoit vous, sous le rapport de leur objet, c'est à dire qu'elle groupe et classe dans les divisions plus ou moins larges les volumes se rapportant à un sujet donné, et cela dans un but utilitaire. Le but principal de la bibliographie est double : la connaissance des répertoires bibliographiques évite à l'érudit, premièrement, de refaire un travail déjà fait et publié, ensuite, lui permet d'aller plus rapidement au but qu'il se propose en évitant de recommencer des recherches originales.

Mais la pratique des répertoires bibliographiques peut être difficile et instructive pour qui n'en a pas le maniement familier. Voici donc le fil conducteur qui pourra, messieurs, vous permettre de vous reconnaître dans le dédale des livres, je serai bref pour être clair.

Nocturno. N.º 3. (Liebestraum).

Frau's list.

The first system of the handwritten musical score consists of two staves. The upper staff is in treble clef, and the lower staff is in bass clef. Both staves are in the key of B-flat major (two flats) and 4/4 time. The music begins with a treble clef, a key signature of two flats, and a 4/4 time signature. The first measure contains a whole note chord. The second measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The third measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The fourth measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The fifth measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The sixth measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The seventh measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The eighth measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The lower staff contains a bass line with a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The tempo/mood marking *dolce cantando* is written above the lower staff. The system ends with a double bar line.

The second system of the handwritten musical score consists of two staves. The upper staff is in treble clef, and the lower staff is in bass clef. Both staves are in the key of B-flat major (two flats) and 4/4 time. The music begins with a treble clef, a key signature of two flats, and a 4/4 time signature. The first measure contains a whole note chord. The second measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The third measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The fourth measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The fifth measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The sixth measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The seventh measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The eighth measure has a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The lower staff contains a bass line with a piano (*p.*) dynamic marking and a slur over a quarter-note melody. The system ends with a double bar line.

Je dois en première ligne vous faire connaître
 les Bibliographies et bibliographies, ce sont
 des répertoires généraux ou sont catalogues les
 bibliographies particulières à tel ou tel sujet de
 droit de médecine, de théologie, d'histoire, de littérature,
 de beaux arts, etc. c'est de la bibliographie à la véritable prise.

Le plus ancien de ces répertoires est celui de
 l'ancien Petzholdt; il remonte à l'année 1866; en
 voici le titre exact

Bibliotheca Bibliographica. Kritisches Verzeichniss
der das Gesamtgebiet der Bibliographie betreffen-
den Literatur des In- und Auslandes, in systematischer
Ordnung bearbeitet, von Dr. Julius Petzholdt. Mit
alphabetischen Namen- und Sachregister. Leipzig. 1866.

Le titre de Petzholdt est aujourd'hui ~~rapporté~~ ^{verfälscht};
 néanmoins, il est fait sur un plan méthodique
 et les ouvrages qui peuvent figurer en plusieurs
 sections figurent en autant d'endroits qu'il est
 nécessaire; il y a à la fin de l'ouvrage une table
 alphabétique des auteurs; à noter que Petzholdt fait
 figurer à sa bibliographie les catalogues de
 libraires.

Nous avons ensuite la

Bibliographie des bibliographies, par Leon Valli,
 de la Bibliothèque Nationale. Première partie : Catalogue
 des bibliographies générales et particulières, par ordre
 alphabétique d'auteurs, avec indication complète du
 titre, des lieu et date de publication, du format, etc.
 seconde partie : Répertoire des mêmes bibliographies par
 ordre alphabétique de matières. Paris. 1873. in 8.
Supplément en 1887.

Dans l'ouvrage de Leon Valli, il y a non seulement
 les bibliographies pures, mais des indications d'ouvrages
 qui sans être véritablement des bibliographies, ont néanmoins
 par les références qu'ils fournissent, un caractère biblio-
 graphique. La seconde partie, par ordre alphabétique
 de matières, est la plus importante au point de vue
 des recherches. Il y a dans le répertoire de Valli près
 de 1000 numéros ~~ou~~ d'en à peu d'ouvrages cités. L'article
musique est bien traité et d'un utile secours.

5

Le plus récent et le mieux au courant de ces répertoires
est le

Manuel de bibliographie générale (Bibliomeca. Biblio-
graphica. Nova) par Jean Stein. Paris. 1898. in 8.

Trois appendices suivent cet indispensable instrument de travail :

- 1^o Liste raisonnée des localités du monde entier qui ont possédé une imprimerie avant le dix-neuvième siècle.
- 2^o Répertoire des tables générales de périodiques de toutes langues.
- 3^o Répertoire des catalogues d'imprimés des principales Bibliothèques du monde entier.

Voici un **Extrait de l'Introduction :**

10 « On peut dire que ce livre est la synthèse de toutes les bibliographies publiées jusqu'à la fin de l'année 1896. L'heure semble venue de donner à la science bibliographique un *Manuel* comme la paléographie, la philologie, l'archéologie ont le leur, et de faire paraître un livre préparé lentement pendant plus de dix ans. »

En toutes choses, aujourd'hui, l'on veut être renseigné vite et bien, c'est la caractéristique du jour. Les écrivains, qu'ils soient tributaires des bibliothèques publiques, ou qu'ils se contentent des livres accumulés chez eux, veulent avoir sous la main des « instruments de recherches » desquels ils réclament, par un usage constant, un travail condensé qui leur fournisse beaucoup de matériaux sous une forme simplifiée et sommaire.

• La majeure partie des livres indiqués ont été vus par l'auteur, qui a tenté de se rendre compte de la valeur relative et actuelle de chaque bibliographie, et qui ne s'est jamais laissé guider dans ses appréciations que par le pur intérêt de la science. Il a voulu faire un travail raisonné, parce qu'il n'admet pas d'autre bibliographie sérieuse et voudrait persuader que la mission du bibliographe est tout autre qu'on le croit généralement.

• Quiconque voudra recourir à ce MANUEL et en général à tout répertoire bibliographique raisonné ne devra pas perdre de vue que le classement des livres étant toujours présenté du général au particulier, il est bon de parcourir avec soin et réflexion tous les livres indiqués sous une rubrique analogue. C'est au lecteur à ne se laisser jamais décourager par l'absence d'une rubrique spéciale à la matière qui l'intéresse.

L'article musique est assez complet, mais la
division des rubriques laisse deviner un bibliographe

peu au courant les choses musicales ; il les dispose
ainsi :

- 1° Généralités
- 2° Catalogues spéciaux
- 3° Répertoires nationaux
 - o/ Pays-Bas
 - o/ Suède
- 4. Musique ancienne
- 5. " religieuse
- 6. " instrumentale
- 7. " vocale
- 8 Musiques spéciales
- 9. Bio-bibliographies
- 10. Répertoires de périodiques
- 11. Littérature courante

le plan, qui a été suggéré à M^r. Stein par les
matériaux dont il disposait, est peu logique au point
de vue musical ~~musique~~ et fort mal la réalité des faits.
néanmoins ce ouvrage, tout récent, est l'œuvre
d'un bibliographe sûr et consciencieux et le meilleur
répertoire dont nous puissions user.

II. A côté de ces bibliographies de bibliographie, nous avons des répertoires généraux, où incidemment, le musicologue peut trouver des renseignements bibliographiques utiles; mais les deux plus importants de ces bibliographies générales sont les anciennes et il me semble pas qu'a côté de publications plus récentes les livres de Th. Graesse et de Brunel soient d'un intérêt permanent; voici d'ailleurs leur indication exacte:

a) Traité des livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique, de Th. Graesse. Deesse 1859-69. 2 vol. in-4.

b) Manuel du libraire ou de l'amateur de livres, de J. C. Brunel. Paris 1860-1865. 5^{me} ed. 6^{me} 2 vol. in-8.

Je ne cite que pour mémoire un ouvrage beaucoup plus ancien, mais qui peut peut-être fournir quelques références curieuses

Ebert (Fr. A.) - Allgemeines bibliographisches Lexikon Leipzig. Brockhaus 1821-1850. 2 vol. in-4.

8

III. Avec ces bibliographies générales et internationales nous en avons l'autre qui ~~sert~~ nous fait connaître l'état des publications dans les divers pays d'Europe. Leur objet étant plus restreint, il leur est plus facile d'être complètes.

C'est aussi que pour la France nous avons

Querard (J. M.) - La France Libraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France ... plus particulièrement pendant le XVIII^e et XIX^e siècles.
Paris 1827-1839 - 10 vol. in 8.

Il y a plusieurs continuations de l'auteur lui-même puis de Ch. Souverain, de Bourquelot et de H. Maury.

Lorenz (Oto) - Catalogue général de la Librairie française depuis 1840. Paris 1840-1890 - 12 vol. in 8.

Le Lorenz ne reproduit pas tous les ouvrages portés dans le "Journal de la Librairie française" mais le plus grand nombre et les plus importants.

Enfin citons le périodique quasi officiel que nous venons de mentionner, le Journal de la Librairie.

2

Tous autres pays possèdent également des répertoires
bibliographiques, la liste en serait très longue, je dois
me borner à en citer un ou deux par pays.

Vous avons pour l'Allemagne et les pays de langue
allemande

Jeinius (W.) - Allgemeines Bücher Lexicon, über
verständnis alphabetisches Verzeichniss aller von 1700
bis Ende 1795 erschienenen Bücher. Leipzig. Brockhaus. in 8.
Se continue par suppléments triennaux.

Kayser (Ch. G.) - Index librorum : vollständ. Bücher Lexicon
von Jahre 1750 bis Ende des Jahres 1890. Leipzig. Wigal. in 4.
Se continue par suppléments tous les quatre ans.

Pour l'Angleterre et les pays de langue anglaise :

Allibone (S. A.) - A critical dictionary of english
literature and british and american authors ... from the
earliest accounts to the middle of the XIX century.

London. Tribner. 1859-1872. 3 vol. gr. in 8.

Table alphabétique des auteurs ; table alphabétique des matières.

Lowndes - Bibliographers manual of english

Literature ... with notices ... new ed. by J.G. Bohn.
London. 1864. 4 vol. fols in 8.

Orde alphabetique des matieres.

Nous avons pour l'Italie

Jayou (Nic. Fr.) - Bibliotheca Italia, ossia notizia
de libri Italiani. Milano. 1771. 1773. 2 vol. in 4.

Orde methodique.

Gamba de Bassano. Serie dei testi di lingua e di
altre opere importanti nelle italiana letteratura scritte
dal sec. XV. al XIX. Venezia. 1829. gr. in 8.

Orde alphabetique.

Bertocci. Repertorio bibliografico delle opere stampate
in Italia nel secolo XIX. Rome. 1876. 1880. in 8.

Orde methodique.

Enfin, nous avons pour l'Espagne et le Portugal.

Hidalgo. Diccionario general de bibliogr. espanola
Madrid. 1864-1881. 2 vol. in 8.

Plusieurs Tables.

11

Silva (Jm. Fran. de). - Diccionario bibliogr. portuguez
Lisboa - 1858 - 1862 - 7 vol. in 8.
~~Il y a un supplément jusqu'en 1888.~~

En outre, il y a chance en dépliant ce répertoire de rencontrer des indications bibliographiques sur un sujet musicologique donné. Mais les auxiliaires les plus précis de l'érudit sont - quand il en existe - les bibliographies spéciales.

IV. Les bibliographies spéciales sont les bibliographies relatives aux diverses ~~les~~ branches de la science ; on en compte à peu près 200 ; mais toutes les sciences ne sont pas également bien servies, et si la philologie et si l'histoire en ont à peu près 120 à elles seules, d'autres branches ~~en~~ sont moins abondamment pourvues, d'autres ^{même} n'en ont pas :

La musicologie par exemple. Ce n'est point à dire qu'on ne puisse faire une bibliographie musicologique, nous allons même

en esquisser les grandes lignes, en attendant
que nous puissions un jour ou l'autre terminer
et faire paraître celle que nous avons entreprise.

Nous pouvons aller puiser à trois sources
les éléments d'une bibliographie musicologique générale,
ces trois sources sont

- a) les répertoires particuliers de bibliographie musicale
- b) les titres à caractères bibliographiques
- c) les catalogues soit des bibliothèques, soit des librairies

Je reprends en détail chacune de ces divisions pour
~~les~~ énumérer quelques uns des éléments qui les
composent.

a) S'il n'existe point encore de répertoire général de
bibliographie musicologique, nous avons quelques
répertoires particuliers qui nous donnent la bibliographie
de quelques questions ~~à l'état~~

Néanmoins, au siècle dernier il y eut une
tentative de bibliographie musicale, c'est l'ouvrage de

Forkel - Allgemeine Literatur der Musik - Leipzig 1792. in 8

mais depuis la reprise à marche, et si le livre de Forkel peut
servir de base à une bibliographie musicale, il ne peut

~~Il y a dans les recueils de dissertations historiques
archéologiques ou Musiques de Robert de Longueville
plusieurs courtes sur le musique de moyen âge.~~

a / dissertation sur l'état des sciences en France sous
Charlemagne. (Paris. 1734)

b / dissertation sur l'état des sciences en France depuis
la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert. (Paris. 1739)

c / dissertation sur l'état des sciences en France depuis
la mort du roi Robert jusqu'à celle de Philippe le Bel (Paris 1745)

Le Catalogue de ses livres et publications de 1716 à 1741 tient
12 pages in folio dans la Bibliothèque des écrivains de Bourgogne
de 1741 à 1755, on en aurait autant à venir : il composa
230 dissertations et beaucoup de travaux plus importants.

Mais voir surtout le titre qui a consacré la réputation
de l'abbé Lebeuf comme musicologue.

TRAITÉ gr. c. 12

HISTORIQUE ET PRATIQUE gr. c. 10

SUR LE CHANT

ECCLÉSIASTIQUE gr. c. 11

AVEC LE DIRECTOIRE gr. c. 8

qui en contient les principes et les règles,
suivant l'usage présent du Diocèse de Paris,
et autres) 4

Précédé d'une NOUVELLE METHODE, (pour
enseigner et l'apprendre facilement) 11

^{par} M. l'abbé LEBEUF, chanoine et sous-chantre
de l'église cathédrale d'Amiens.

A PARIS gr. c. 10

M. DCC. XLI

Avec approbation et Privilège du Roy. & ital

Le traité, comme son titre l'indique, est divisé en deux parties, le traité historique et le traité pratique.

Le dernier n'est point original, mais seulement la reproduction des règles de plain-chant, que l'abbé Chastelain, chanoine de Notre Dame et ancien maître de Sebeuf, avait composées pour figurer en tête de l'antiphonaire de 1681. Le nom de l'abbé Chastelain doit nous arrêter un moment; voici ce qu'en écrit Charest.

« Claude Chastelain fut aussi le principal auteur de l'Antiphonaire parisien de 1681, et il profita de l'occasion pour transporter dans le plain-chant le système des renversements soi-disant rétropectifs, qu'il avait préconisés pour le texte. Il mit le comble à sa réputation par ses travaux névigraphiques. Pour leur donner un caractère particulier d'exactitude, il ne se borna pas à compiler les livres et les documents que Paris lui fournissait à profusion: il fit de nombreux voyages en France, en Italie, en Allemagne, consultant partout les archives et les traditions des églises qu'il visitait et recueillant avec soin le fruit de ses patientes recherches.

« Tel était l'homme auprès duquel Sebeuf en quittant les bancs de l'école, vint compléter son instruction. Il ne fut pas seulement l'élève favori de Chastelain: il vécut dans son intimité. Il s'inspira de ses exemples, comme il se pénétra de ses leçons..... Dans les lettres de sa jeunesse

il parle constamment de l'abbé Chastelain ; il le cite comme une autorité décisive ; il l'invoque comme une recommandation puissante auprès des érudits ; et d'un autre côté, ceux de ses ouvrages postérieurs qui ont pour auteur Chastelain ne manquent pas de s'en prévaloir auprès de lui comme d'un titre à son amitié. Plus tard, dans les œuvres de son âge mûr ou de sa vieillesse, il ne néglige aucune occasion de renouveler les mêmes témoignages de reconnaissance et de respect. On peut dire que jamais élève n'a gardé de son maître une empreinte plus profonde et plus durable. ²¹

Mais revenons à notre traité. Sebey, disons nous, a reproduit dans la partie qui traite de la pratique les règles de plain chant posées par l'abbé Chastelain en tête de l'édition de 1681, dite de Monsieur de Garbey, car le traité de l'abbé Sebey n'est lui-même que la mise en œuvre des recherches auxquelles l'avait amené la préparation du nouvel antiphonaire et du nouveau graduel de Paris dont l'archevêque de Paris l'avait chargé. Sebey ne crut pas même faire que de conserver, en les précisant et en les expliquant les règles d'interprétation traditionnelles.

²¹ Préface, t. I. p. XXXI.

Après avoir travaillé depuis l'an 1754 à la composition du nouvel antiphonaire et du nouveau Graduel de l'Eglise de Paris, il m'a paru qu'il étoit convenable que je ne finisse point cet ouvrage sans donner les préliminaires de l'Antiphonaire, qui ont été autrefois composés par M. l'abbé Chastelain, sçavant Chanoine de Notre-Dame, d'autant plus qu'ils contiennent les règles dont l'observation est nécessaire dans l'usage et que ces règles pourroient se perdre et s'oublier par la suite, si on ne les remettait pas tous les jours. Mais comme cette matière est un peu sèche pour beaucoup d'ecclésiastiques qui aiment mieux voir rapporter quelques traits historiques sur la matière du Chant, j'ai crû pour suppléer en peu que j'ai inséré d'érudition ancienne parmi les préceptes de l'art devoir faire précéder cet ouvrage d'un petit Traité sur le Chant ecclésiastique en général ²²

Lebenf nous explique donc lui-même comment il a procédé : l'histoire sert ~~à~~ chez lui à rebaisser à que la pratique seule peut présenter d'aide et d'ingrat ; il faut avouer qu'il se merveilleusement réussi. Il nous dit un peu plus loin dans le même Avertissement que le présent ouvrage n'est qu'un extrait d'un plus ample Traité qu'il méditait depuis longtemps sur l'origine et les progrès du Chant ecclésiastique et pour la confection duquel

²² Traité hist. et prat. Avertissement . ad eorum

par continuation de l'ancien usage : et ceux qui voudroient dire la vérité fondée sur l'expérience, conviendront qu'il est plus facile de faire voler la voix et s'accorder à l'unisson dans des pièces un peu plus chargées de notes et de tirades à degrés conjoints que dans des pièces notées presque syllabiquement d'un bout à l'autre.

Le passage est curieux : Ribey se montre adversaire des suppressions de notes dans la cantilène sacrée et des éditions qui les favorisent.

Le chapitre IV est intitulé : Variété des psalmodies qui ont cours en France. J'ajoute de ces variétés sur le premier mode ; pour faire comprendre que par tout pays l'on convenoit de lire toujours et commencer d'Antienne à telle terminaison psalmodique.

Le chapitre V est plus purement historique et traite principalement du Déchant ; plein de détails curieux et d'un nombre considérable de références ; l'auteur y fait visiblement le procès au déchant, mais avec une impartialité étonnante et ne veut point condamner, ni absoudre sans avoir entendu tous les témoins ; il publie l'enquête et a coté des auteurs qui se sont prononcés favorablement, nous pouvons lire les dépositions des autres, qui rejettent le ~~procès~~ déchant de l'enceinte de l'église.

Le chapitre VI est curieux au surplus par une idée

Il est question dans le sommaire des changemens que
 l'organisation et le dechant ont introduits dans le chant
grégorien; de l'influence de ces sciences dans la composition
de ce chant; de l'altération de l'ancienne doctrine de chant
causée par les grosses voix et ~~par~~, — voix qui est inattendu —
par le défaut de connaissance des langues orientales. Sebent
 a surtout en vue la prononciation des mots hébreux qui
 se trouvent fréquemment dans le texte liturgique.

Le dernier chapitre est un des plus intéressants par
 les textes qu'il nous a conservés et si Sebent approuve les
 uns et rejette les autres, au point de vue scientifique,
 nous ne craignons pas de trouver un égal intérêt à
 ceux-ci et à ceux-là. Le titre porte De quelques anciennes
pièces de Plainchant, qui ont été abolies autrefois avec
raison à Paris et ailleurs et de quelques autres modulations
dans le genre du chant grégorien, qui n'auroient jamais
 dû l'être et qui auroient dû être conservés. Les pièces, qui
 ont été abolies, avec raison au dire de Sebent, ce sont celles
 que nous avons étudiées dans la Tribune de S. Gervais, les
Epîtres facies; les modulations qui auroient dû être
 conservés sont certains Répons brefs qui avaient pendant
 le Carême un chant particulier et d'autres répons qui étaient
 anciennement pour les grandes fêtes dans toute
 la province de Sens.

Le traité historique finit là. La lecture en est très
 attachante et scientifiquement, c'est un livre fort bien
 fait. ^{Elle} Ce n'est point l'avis de Fétis, qui écrit ^{es} dans la
 même biographie qu'il a faite de l'abbé Sebeuf : " le livre
 a été trop vanté ; l'abbé Sebeuf n'avait presque aucune
 connaissance de l'histoire du plain-chant en Italie et
 en Allemagne ". Mais les appréciations de Fétis ne suffisent
 pas à disqualifier un savant et Sebeuf aura toujours
 sur le musicien belge l'avantage de l'honnêteté scientifique :
 si réellement Sebeuf ignorait l'histoire du plain-chant
 en Italie et en Allemagne, il n'en a point parlé, ce que Fétis
 dans les mêmes conditions, n'eût point manqué de faire.

Cette probité scientifique caractérise Sebeuf : il n'avance
 rien qu'il ne puisse étayer sur un texte précis et en
 marge de chaque de ses affirmations, nous avons l'indication
 de sa source. L'indication seulement, et si l'esprit critique
 du lecteur est satisfait, sa curiosité ne l'est pas et nous
 aimerions à avoir, comme pour Junsthoe ^{en latin} ~~à~~
~~manqué~~ de le faire, le texte original dont Sebeuf
 s'est servi.

Aussi serait-il intéressant quelque jour de rendre

^{es} Biog. univ. des mus. t. V. art. Sebeuf

à notre auteur, comme Wisard et Seberg l'ont fait
pour dom Jussillac, l'hommage d'une réimpression.
Ce ne serait ni une grosse dépense, ni un lourd travail,
il faudrait seulement rapprocher du texte de Seberg les
sources qu'il mentionne, critiquer, — ce que nous
n'avons pu faire ici — les quelques erreurs historiques qui
lui ont échappé et par une table des noms et des matières
rendre cet ouvrage encore plus fructueux. Je n'insiste
pas autrement : la tâche est légère et bien faite pour honorer
autant celui qui l'entreprendrait que celui qui en serait l'objet.